



## Conseil d'administration et assemblée générale

22 mai 2015

c/o Missions publiques, Paris 2ème arrondissement

**Présents :** Lucie Anizon, Judith Ferrando, Pierre-Yves Guihéneuf, Bertrand Paris, Gilles-Laurent Rayssac

**Absents :** Clémence Bedu, Laurence Monnoyer-Smith, Christophe Beurois, Loïc Blondiaux, Hélène Cauchoix, Aline Guérin, Etienne Ballan, Pascal Jarry

### Assemblée Générale Ordinaire

#### **1. Vote du rapport d'activité et du rapport financier 2014**

Les rapports sont disponibles en annexe de ce Compte-rendu.

Décision :

- Les deux rapports sont approuvés à l'unanimité des présents .

Décision complémentaire :

- Faire appel à un comptable à partir de 2015

#### **2. Renouvellement du conseil d'administration**

Le CA n'a pas reçu de manifestation d'intérêt de Clémence Bedu pour la poursuite de son mandat. Elle pourra en refaire la demande ultérieurement.

Candidatures présentées : Judith Ferrando, Pierre-Yves Guihéneuf, Bertrand Paris, Gilles-Laurent Rayssac, Laurence Monnoyer-Smith, Christophe Beurois, Loïc Blondiaux, Hélène Cauchoix, Aline Guérin, Etienne Ballan, Pascal Jarry.

Décision :

- Les candidatures présentées sont adoptées en bloc à l'unanimité des présents.

Le CA se compose désormais de 11 personnes. Bienvenue à Pascal Jarry !

Proposition complémentaire :

- Intégrer au CA des personnes qui démontrent l'envie et la possibilité de s'impliquer concrètement dans le travail de l'Institut de la Concertation. Plusieurs noms de chercheurs qui pourraient avoir le temps et l'envie de consacrer du temps aux activités de l'IC émergent :
  - o Clément Mabi : jeune chercheur, intéressé par l'IC. Lancement d'un premier projet avec lui, Gilles-Laurent et Lucie sur un GEP Concertation et Numérique.
  - o Jean-Marc Dziedzicki : praticien et chercheur (pour info il quitte Connect et réintègre SNCF Réseau) s'intéresse à des sujets complémentaires à ceux qui sont dominants au sein du travail de l'IC (dialogue entre parties prenantes,...). PY suggère d'explorer de possibles collaborations avec lui avant de lui proposer d'intégrer le CA.
- Mobiliser, sans forcément les intégrer au CA, des personnes relais à l'étranger qui pourraient tenir le rôle de correspondants :
  - o Héléne Balazard : chercheuse, part vivre à Londres très bientôt, est intéressée par l'IC. Bertrand se charge de voir avec elle les modalités d'une telle association.

### **3. Election du bureau**

Le bureau est renouvelé avec le CA. Les candidats sont les membres sortants du bureau : Judith Ferrando, Pierre-Yves Guihéneuf et Bertrand Paris.

Sont élus aux postes suivants :

Judith Ferrando	Présidente
Pierre-Yves Guihéneuf	Trésorier
Bertrand Paris	Secrétaire

## Réunion du Conseil d'Administration nouvellement élu

### Point sur les activités en cours

#### Projet Garantir :

Où ça en est ?

Le séminaire est lancé, co-organisé avec le GIS et l'ESSEC. La date est fixée les 26 et 27 novembre, déjà cinq ou six chercheurs étrangers sont d'accord pour venir.

Le livre sur les garants est en cours d'écriture par Pierre-Yves. Fin prévue en décembre 2015. PY proposera à Loïc, Laurence, Judith et Christophe (qui ont participé au programme Garants) de le relire. Gilles-Laurent, qui n'a pas participé au programme Garant pourra apporter un regard extérieur, si nécessaire.

Décision :

- Animer une réflexion (enquête par entretiens, atelier, etc.) pour élaborer un cahier des charges pour une formation des garants. Rechercher une subvention (5 000 à 10 000 euros) auprès de différents financeurs potentiels (CNDP, Ministère de l'écologie,...) pour financer en partie ce travail. Il pourrait être intéressant d'y associer des partenaires, notamment des associations de type FNE, des chercheurs, des consultants... L'objectif est de mettre en place une formation reconnue des garants ; l'enquête permettrait de déterminer le meilleur moyen de mettre en œuvre cette formation.

#### GEP :

Prochains GEP :

- Suite du GEP Concertation et numérique, avec Clément Mabi, mais plutôt sur le modèle des séminaires (un chercheur et un praticien), avec une présentation de l'état de la recherche sur le sujet, puis la présentation d'une ou deux études de cas approfondies. Si possible en juillet.
- Design et concertation, organisé par Bertrand Paris au sein de la journée sur le co-design organisée à Lyon par Tadaa (le nouveau collectif de Bertrand), dont le format et les partenariats restent à construire. Cette journée sera l'occasion de

découvrir CivicWise, étrangeOrdinaire et d'autres designers de service (public), design civique, co-design, ... Cela pourrait permettre à l'IC de mettre un pied dans le monde du codesign et en plus de tisser un pont entre concertation et design. A priori en octobre.

Concernant l'expérimentation des GEP payants, il est apparu lors du dernier GEP que le prix moyen que sont prêts à mettre les participants est entre 5 et 10 euros.

Décision :

- poursuivre l'expérimentation en faisant payer la participation au prochain GEP. Proposer un tarif de 10 euros par personne, avec un tarif réduit de 5 euros (étudiants, chômeurs,...)

RNPDP :

Décision : en rediscuter ensemble. Possibilité de démarcher une collectivité, dans l'optique d'organiser un événement qui nous rapporte de l'argent. Mais cela prend beaucoup de temps.

## **Activités en projet**

Réactiver les séminaires

Organiser des séminaires, pas forcément à Paris, par un duo chercheur/praticien. Il pourrait y avoir plusieurs duos, pour que ce ne soit pas trop lourd. Si Clément Mabi rentre dans le CA, ça pourrait être l'occasion de lancer ces séminaires. Gilles-Laurent est volontaire pour prendre en charge ce projet.

Proposition :

- Expérimenter avec le séminaire Concertation et Numérique et Clément Mabi
- Faire un séminaire sur l'évaluation de la participation (requête des participants à la journée du 13 mars), voir avec François Mouterde, président d'honneur de la SFE. Si possible en octobre. (Judith prend contact avec François Mouterde)

Conseils citoyens

Etienne propose d'organiser une série d'événements fin 2015 – début 2016, ce qui correspondrait aux deux ans de la loi sur les conseils citoyens et du rapport Bacqué

Mechmache. Le but serait de tirer un bilan de la mise en place de ces conseils citoyens. Deux questions se posent : avec quels partenaires organiser ces évènements ? Selon quelle organisation interne et quels moyens ?

Etienne propose de travailler avec la Coordination Pas Sans Nous, avec possibilité d'élargir le partenariat à Pouvoir d'Agir, Centres de ressources politique de la ville, voire même CGET, UNADEL, centres sociaux...

Les coordinateurs présents sont d'accord pour la mise en œuvre d'un tel projet, sous réserve qu'il y ait un réel portage partagé en interne (Etienne, Lucie et un autre coordinateur : Judith ? Pascal ? Autres intéressés ?). Il faut également discuter sérieusement avec Pas Sans Nous des conditions d'organisation d'un tel événement.

#### Conférence de citoyens avec Pas Sans Nous

Judith (en tant que membre du comité technique de PSN) a été approchée par l'équipe de Pas Sans Nous pour participer à une conférence de « citoyens » sur l'initiative citoyenne de processus participatifs, qui mobiliserait non pas des citoyens, mais des relais d'opinion, des acteurs engagés. Il s'agit plutôt d'une conférence de consensus.

Actuellement il y a confusion sur notre rôle : animateur ou participant à la conférence ?

Plusieurs possibilités de réponse à la demande de Pas sans nous ont été envisagées :

- Dire non (au motif que nous n'en avons pas les moyens et que la demande n'a pas été initialement formulée de cette manière à Judith)
- Dire oui si c'est dans le cadre d'un partenariat plus durable sur d'autres projets, la question étant de savoir si nous avons un intérêt à
- Possibilité pour les coordinateurs qui le souhaitent de le faire à titre individuel.
- Proposer, en tant que membre de la conférence (Judith + 1 ou 2 autres volontaires), d'aider Pas sans nous à trouver dans notre réseau un animateur que nous pourrions recommander.

C'est finalement cette dernière hypothèse qui a été retenue. Judith doit reprendre contact avec Pas sans nous à ce sujet.

#### Demande de formation :

Le 13 mars, il y a eu une forte demande de la part des participants de mise en place de formations par l'IC, avec des publics mixtes (chercheurs, élus, citoyens,...).

- Faire une formation à l'organisation de GEP ?

### Publication

Pierre-Yves suggère l'idée d'écrire collectivement un livre sur la concertation dans la collection « Pour les nuls ». Il s'adresserait particulièrement aux élus, répondant ainsi à la demande de nos membres de nous engager plus clairement, sans pour autant constituer un manuel méthodologique.

L'idée emporte l'enthousiasme de l'équipe présente, malgré un questionnement sur la pertinence de cette collection précisément, même si l'esprit est intéressant.

### Demande de lobbying

C'est un des mots clés qui a émergé de la journée du 13 mars, se positionner comme réelle force d'influence dans le monde de la concertation, exercer un certain lobbying, et donner les outils à nos membres pour qu'ils puissent en faire de même.

Proposition :

- Sur la future loi biodiversité, la loi NOTRe, discussion avec Décider Ensemble pour organiser quelque chose --> programme d'un déjeuner avec Luc Picot (Judith).
- Avoir une expression publique au-delà de nos cercles. Avoir des tribunes dans les médias, peut-être même dans Le Monde, Libé.

### Film sur le budget participatif

Aline avait suggéré l'organisation d'un événement autour des budgets participatifs et la projection d'un film de Pierre Stoeber sur le sujet, suivi d'un débat et éventuellement précédé d'un GEP.

Proposition :

- Ça serait bien de le faire avec la Mairie de Paris (éventuellement, demander une subvention). Possibilité de faire ça à l'automne, mais il faut voir le calendrier de la ville de Paris pour son budget participatif. Apparemment, le vote aura lieu

en septembre. A voir avec Aline. Judith et Gilles-Laurent prennent contact avec la ville de Paris après avis d'Aline.

## Autre

### Financement de l'IC

Adhésion payante :

- Proposer une adhésion payante, pour les structures ou les individus, mais avec toujours la possibilité d'être membre à titre gratuit.
  - Cette adhésion payante pourrait représenter un forfait à payer pour pouvoir assister à tous les événements de l'IC gratuitement ou à tarif réduit.
  - Il faut regarder si cela impliquerait de changer les statuts.
  - Il faudra lancer une vraie campagne d'adhésion (ce qui sera plus facile à faire avec le futur site internet)
  - Quelle échelle de montant des adhésions ? Plusieurs hypothèses doivent être étudiées :
    - o Faire un prix individuel, un collectif et faire au cas par cas pour les grosses entreprises et grandes collectivités.
    - o Possibilité de prévoir une adhésion « mécène »
    - o Etablir une échelle en fonction du chiffre d'affaire (entreprise) et du nombre d'habitant (collectivité) ?
- ➔ Peut-être voir avec Luc Picot comment ils fonctionnent à Décider Ensemble

Proposition : prévoir une assemblée générale extraordinaire d'ici fin 2015 si une modification des statuts s'impose.

Subventions :

- Prix de la démocratie : réponse à faire avant le 30 juin
- Subvention Ville de Paris : constituer le dossier de demande de subvention ; par ailleurs, Judith prendra contact avec la Mission participation citoyenne de la Ville de Paris dans une logique de lobbying.(Judith)

Améliorer notre visibilité :

- A chaque fois que l'un de nous va à un événement au nom de l'IC, écrire un petit compte-rendu à publier sur le site de type : « Les trois choses que l'on retient de... »

Etablir un cahier des charges du futur site :

- Consacrer une partie du site aux Amis de l'Institut pour favoriser l'adhésion payante
- Possibilité de faire un blog avec des billets d'humeur ? Mais cela peut être très chronophage. A explorer.
- Cout estimatif = 4000 €

Tester une plateforme de travail collaboratif et de vidéo-audio conférence : Bertrand propose Moxtra. Il la testera dans les prochaines semaines.